

STOCKHOLM : RÉUSSITE ET SOULAGEMENT

L'an dernier, le Canada, les États-Unis et tous les pays de l'Europe, l'Albanie exceptée, ont convenu de mesures destinées à réduire les risques d'une guerre qu'une attaque surprise ou une erreur de calcul pourrait déclencher.

PAR MICHAEL TUCKER

LE 19 SEPTEMBRE 1986, ON A arrêté les horloges à la Kulturhuset de Stockholm pour donner aux trente-cinq délégations nationales qui s'y trouvaient une dernière chance d'en arriver à s'entendre, avant l'échéance, sur une panoplie de mesures propres à accroître la confiance et la sécurité (MPACS) et destinées à réduire les risques qu'une guerre se déclenche en Europe par suite d'une attaque surprise ou d'une erreur de calcul. L'OTAN, le Pacte de Varsovie, les pays neutres et les États non alignés ont tous assisté à la réunion de Stockholm dans le cadre de la Conférence du désarmement en Europe (CDE); en fait, ils ont pu parvenir à un accord sur les MPACS le 22 septembre 1986, c'est-à-dire quelque cent soixante-dix-huit séances plénières et un nombre incalculable de séances de travail après le début de la Conférence en janvier 1984. Ce fut là un fait important, bien que modeste et peu remarqué, dans l'histoire contemporaine des relations Est-Ouest et de la limitation des armements.

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM avait commencé dans un climat peu propice, les tensions entre l'Est et l'Ouest étant alors assez vives; en outre, tous les autres dialogues sur la limitation des armements avaient été interrompus. L'entente de Stockholm constitue le premier et le seul accord Est-Ouest sur la sécurité qui ait été conclu depuis la signature du second Traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT II) en 1979. Les dispositions militaires complexes énoncées dans l'entente relativement aux calendriers annuels, aux notifications, à l'observation et à l'inspection des grandes manœuvres militaires en Europe sont tout aussi importantes que le symbolisme politique de ladite entente.

Il s'agit de dispositions qui lient les trente-cinq signataires de l'entente de Stockholm, lesquels ont ainsi convenu d'annoncer les mouvements de troupes dans des délais bien précis, chaque fois que le nombre des participants doit dépasser certains seuils définis. Pour la première fois depuis 1945, un accord Est-Ouest porte sur le principe des inspections obligatoires dans les installations militaires mêmes et a pour objet la vérification de l'observance du Traité SALT II. L'entente permettra donc d'évaluer l'efficacité des mesures d'inspection sur place. Du point de vue de la sécurité de l'Occident, l'entente – et c'est là un aspect important – permettra de voir jusqu'à quel point les Soviétiques acceptent ce principe et dans quelle mesure ils sont disposés à lever le voile dont ils ont toujours entouré les choses militaires. Il convient de signaler que l'entente vise une zone s'étendant de l'Atlantique à la chaîne de l'Oural, zone qui comprend par conséquent tout le secteur européen de la Russie.

Pour bien comprendre ce que l'accord de Stockholm représente pour le Canada, il faut se situer dans le contexte plus vaste de l'adhésion de notre pays à l'OTAN et dans celui de son ferme attachement à ce qu'on appelle le «processus de la CSCE». Dès l'origine, le Canada a participé aux dialogues amorcés après 1972 dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE); en outre, il a énormément contribué à la préparation de l'Acte final d'Helsinki en 1975, document dont il est signataire. Les pourparlers de Stockholm faisaient partie intégrante du processus de la CSCE, car ils avaient débuté à l'issue de la Conférence d'examen de la CSCE, laquelle s'était tenue à Madrid en 1983 pour renforcer et élargir les mesures propres à accroître la confiance dont les parties avaient convenu à Helsinki. Le Canada a été invité à prendre part aux pourparlers

qui ont abouti à l'accord d'Helsinki, parce qu'il appartenait à l'OTAN. C'est d'abord et avant tout son adhésion à cette dernière qui lui a permis d'assister aux négociations de la CSCE. À Helsinki, puis à Stockholm plus tard, et à toutes les conférences d'examen par la suite, notre pays s'est conduit comme un membre loyal de l'OTAN. Ce ne fut pas toujours facile sur le plan diplomatique, cependant, à cause des divergences de vues qui existaient au sein de l'Alliance au sujet des objectifs de la CSCE.

DES POINTS DE VUE POLITIQUE ET militaire et dans la perspective de la limitation des armements, le Canada a toujours vu dans les débats de la CSCE l'occasion d'affirmer son intérêt, en tant que puissance nord-américaine, pour la sécurité et la coopération en Europe. À l'époque de la Conférence d'Helsinki, le Canada s'est surtout préoccupé de faire valoir une conception humaniste de la détente Est-Ouest, conception qui supposait notamment la reconnaissance des droits de la personne et un mouvement plus libre des peuples au delà des frontières nationales. Pareille philosophie faisait clairement contraste avec les sombres couleurs de l'autoritarisme soviétique, tandis que Washington y voyait un obstacle à ses visées de superpuissance en matière de limitation des armements stratégiques. Le Canada était plus sensible à la logique de SALT I que ses alliés ouest-européens, mais la CSCE a constitué à l'origine une tribune utile par laquelle notre pays a pu prendre ses distances, tant du point de vue national que ouest-européen, par rapport à la conception américaine de la détente Est-Ouest, laquelle se limitait à toutes fins pratiques à la stabilité militaro-stratégique.

À Stockholm, il fut clair dès le début que les États-Unis et l'URSS seraient les principaux acteurs, et il est certain que la Conférence aurait

échoué n'eût été de leur volonté politique de parvenir à un accord. En outre, faute d'un accord Est-Ouest quelconque sur la réduction des armes classiques ou des forces nucléaires à portée intermédiaire, les MPACS représentaient le plus prometteur et sans doute aussi le seul à exister dans ce continent prédisposé à la guerre. À cause de son importance politique et symbolique pour l'avenir des relations Est-Ouest en matière de sécurité, la Conférence de Stockholm «était vouée au succès», a-t-on déclaré. Mais jusqu'aux dernières heures de la Conférence, les participants de moindre envergure ont douté que les grandes puissances auraient la volonté politique de conclure un accord.

Les pourparlers de Stockholm ont montré que les efforts multilatéraux de limitation des armements peuvent aboutir à des résultats positifs. Les tergiversations initiales des Américains qui hésitèrent à maintes reprises à s'engager pleinement dans cette entreprise ont rendu la participation canadienne nécessaire et utile. À certains moments, les États-Unis devaient faire preuve d'une plus grande souplesse, par exemple au sujet des mesures fort indiscretées d'inspection sur place qu'ils jugeaient essentielles. Et Ottawa a reconnu, sans doute mieux que Washington, que la CDE concrétisait pour les Soviétiques la possibilité de voir s'instaurer un régime pan-européen de sécurité susceptible de réduire la présence militaire nord-américaine en Europe, perspective qu'ils espéraient depuis longtemps.

Pour le Canada, la CDE était à bien des égards un exercice offrant à l'OTAN l'occasion de pratiquer la diplomatie de coalition dans le contexte de la limitation des armements. Cela signifiait, bien sûr, que notre pays resterait fidèle à l'Occident au lieu d'appuyer les propositions de l'Est et qu'il ne révélerait ni ni